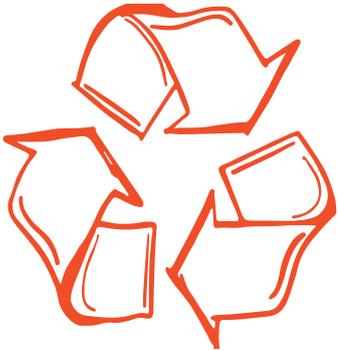




FLASH INFO

Votre actualité

30 novembre 2020



ReCyClage

Suite aux annonces du PdG de réouvrir la négociation sur un dispositif de départs volontaires de type RCC, nous avons participé cette après-midi à la première des deux réunions programmées.

Par suite des mesures sanitaires, seul un représentant par OS a été invité en présentiel, les autres négociateurs ont été conviés à se connecter via Skype.

La Direction a présenté le nouveau contexte pour cette négociation ainsi que quelques éléments de partage.

Une version 2 nous avait été transmise la semaine passée, compromis entre celles proposées au mois d'août et le texte négocié fin octobre.

Une dernière réunion de négociation est programmée ce jeudi 3 décembre pour finaliser l'accord RCC V2 qui devra être signé avant le 9 décembre à une majorité des OSR.

Les mesures unilatérales de réductions salariales vont nous être présentées en information dès le 2 décembre, **elles seront identiques dans le cadre d'une RCC ou d'un PDV/PSE.**

La garantie de l'emploi sur ces derniers accords a été portée à un an, **nous appuyons la demande d'une OSR de prolonger cette garantie à fin octobre 2021.**

L'UNSA-SAPAP n'a pas souhaité faire de surenchère ni de réduction, l'accord RCC finalisé et signé par les trois OSR a été largement approuvé et validé par une très grande majorité de salariés, qui pour beaucoup se sont projetés sur une fin de carrière ou sur un congé mobilité.

Après la négociation, l'équipe de l'UNSA-SAPAP demande à la Direction qu'elle revienne aux 6 mois d'indemnités pour ceux qui ont atteint leur droit à retraite avant fin 2021 ainsi que les 50 K€ pour les créations d'entreprise.

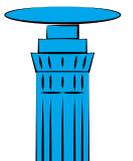


ORLY

UNSA-SAPAP

Local 5410 Orly Sud
Tél : 01 49 75 06 46
sapapol@adp.fr

Libres ensemble !



CDG

UNSA-SAPAP

Module MN 2R4-077 CDG2
Tél : 01 48 62 74 55
sapapry@adp.fr